



N° SAU/069 - 31 décembre 1964

VALEURS SPIRITUELLES DU JEÛNE DE RAMADAN

J. DEJEUX, P. B.

Nous avons déjà parlé ici de cette question soit explicitement¹, soit à l'occasion de synthèses sur le jeûne dans tel et tel pays musulman. Il est bon d'y revenir pour faire le tour du sujet, car il ne peut être en effet question pour nous chrétiens de voir ce jeûne uniquement par exemple, à travers les cas de conscience et la casuistique, qui sont quand même utiles à connaître². Dans les masses la pression sociale joue énormément : on obéit à la loi. Mais des musulmans pieux essaient d'intérioriser la loi et d'en dépasser les aspects purement extérieurs. Sur quoi se fonde alors leur spiritualité et quelles ressources religieuses retirent-ils du ramadan ? Ceci est naturellement différent selon les individus, mais un certain nombre de points communs existent, constituant la signification spirituelle de ce jeûne.

Dans les Informations UNESCO du 24 janvier 1964, un Égyptien décrivait le ramadan comme "un mois d'abstinence, de recueillement, de méditation et de prière constituant un exercice de volonté et de générosité, une occasion de renouveler les valeurs spirituelles par le renversement du rythme et de l'ordre habituel de l'existence, (...) En cessant de manger du lever du soleil à son coucher, les gens aisés comprennent mieux les souffrances et les privations des pauvres et font régulièrement la "zakat" (aumône) qui est un des cinq piliers de l'Islam".

Une recherche des PP. Jean Corbon et Jacques Jomier sur "le ramadan au Caire en 1956", parue dans les Mélanges de l'Institut Dominicain d'études orientales du Caire (1956, n° 3, pp. 1-74), apporte une riche documentation où nous puiserons. L'opuscule "Pourquoi jeûner ?" (Genève, Centre islamique, mars 1961, 15 p.) est aussi à consulter, ayant été écrit par un pieux et érudit musulman pakistanais, M. Hamidullah.

Deux points peuvent être abordés, celui des motifs et de vertus de ce jeûne, celui de l'enseignement religieux prodigué durant ce mois. Nous verrons en conclusion les analogies qui pourraient être faites avec notre carême.

I - MOTIFS ET VERTUS DU JEUNE.

D'une façon générale, réduire le corps en servitude facilite l'essor de l'âme. Ainsi selon les vues ascétiques et mystiques de M. Hamidullah :

"L'expérience démontre que les aveugles ont souvent une meilleure mémoire

¹ COMPRENDRE, bleu, n° 1, du 3/5/56, "Notre attitude en face du jeûne musulman"; n° 10, du 11/3/57, "Au sujet du jeûne du mois de ramadan".

² COMPRENDRE, saumon, n° 68, du 15/12/64, "Cas de conscience posés aux musulmans par le jeûne du ramadan".

que ceux qui voient, et que certains de leurs sens sont plus développés que ceux des hommes ayant le plein usage de leur vue. En d'autres termes, si certaines capacités demeurent sans emploi, elles peuvent, d'une certaine manière, aider à en renforcer d'autres. Il en est de même dans les rapports entre l'âme et le corps en affaiblissant le corps, on affermit l'âme, de même qu'un arbre que l'on émonde porte plus de fleurs et de fruits.

Lorsqu'on jeûne, la conscience est aiguillonnée en présence du mal et on résiste mieux aux tentations. En outre, le jeûne conduit à plus penser à Dieu, à mieux pratiquer la charité et à goûter la joie de l'obéissance au Seigneur.

Dieu tout-puissant a créé l'homme à son image (notion à comprendre en fonction de la parole coranique : "Rien ne peut Lui être comparé"), ainsi que l'a dit le Prophète selon Bukhari et Muslim. Comme le dit le Coran : "A la couleur de Dieu ! Et qui est plus que Dieu beau de couleur ?... (2,138). Que l'homme, donc, se mette à la couleur de Dieu ! L'un des attributs de Dieu, d'après le Coran (6,14) est d'être celui qui "nourrit sans qu'on le nourrisse... ". Lorsqu'un homme jeûne, cet attribut de Dieu se reflète en lui : il renonce à ses satisfactions personnelles mais fait la charité aux autres, aide les malheureux, donne à manger aux pauvres et accomplit d'autres actions charitables du même genre qui lui procurent une perception des qualités célestes que peuvent ressentir tous ceux qui en ont fait l'expérience, mais que l'on ne saurait décrire" (op. cit. p. 8-9). "

Cependant des motifs précis peuvent être donnés. L'unanimité se fait sur les points suivants :

1° - **L'ordre de Dieu.** On observe le ramadan parce que c'est une prescription de la loi divine (2,181/185). Cette obéissance à la volonté de Dieu est, conçue comme un moyen de s'approcher de Dieu. "Nous jeûnons en premier et en dernier lieu, écrit un Égyptien, parce que nous aimons obéir aux ordres de Dieu et que Dieu nous a donné l'ordre de jeûner. Mais les ordres de Dieu reposent sur de sages raisons supérieures que nous réalisons lorsque nous Lui obéissons". De même à la radio du Caire : "Les âmes en ramadan vont vers l'obéissance pour obtenir l'agrément de Dieu" (ridhwân).

2° - **La purification de l'âme.** Un Tunisien disait "Pendant le ramadan, je me "désinfecte", j'essaie de me purifier, en d'autres termes". Un prédicateur développait le thème de l'âme malade : alors que la civilisation moderne ne pense qu'au corps, le ramadan oblige à soigner son âme. Cette purification est à comprendre surtout, semble-t-il, comme une lutte contre les passions mauvaises. "Le jeûne, lisait-on dans un journal égyptien, est une purification de l'âme, une épuration des instincts vils de convoitise du corps comme du penchant vers les actes répréhensibles. Il fait monter l'âme jusqu'au monde de la cohorte des anges et la ramène à la pureté et à la sainteté qu'elle avait avant d'être enfermée dans le corps". Un musulman, professeur à al-Azhar, décrivait le ramadan comme "une sorte de trêve que l'âme obtient pour se purifier de ses passions, lutter contre la sensualité, les choses mauvaises, la matière". Ce mois est donc celui de la maîtrise de soi pour Dieu : "Le jeûne est une guerre sainte (jihâd)... Il développe la volonté". En obéissant à cet ordre divin, on ne peut pas ne pas essayer d'être fidèle aux autres ordres de Dieu : "le jeûne empêche (ainsi) de tomber dans la désobéissance et le péché", il est "la protection de l'âme contre les maladies du corps et les maux de l'âme". Et Gamal Abd al-Nasser disait que la discipline du ramadan "donne un moyen de lutter contre nos faiblesses et nous apprend à nous comporter en maîtres à l'égard de nos passions".

3° - **La détente psychologique et spirituelle.** Le temps du ramadan est un temps de travail ralenti. De même qu'en Europe, il y a des congés payés, de même le ramadan est "un mois de repos et de détente", titrait un auteur dans "*al-Ahram*" du 25 avril 1956. Le rythme moderne du travail détraque les nerfs et n'amène ni le bonheur ni l'équilibre intérieur, écrivait ce musulman. "Le ramadan est essentiellement, disait-il, une période de détente psychologique et spirituelle". Cela ne veut pas dire, au contraire, que les autres devoirs sont à négliger et qu'on doit se laisser aller à la nonchalance.

Comme l'Islam englobe le spirituel et le temporel, des musulmans anciens et modernes mettent aussi souvent en valeur les aspects matériels de ce jeûne, parfois même avant ses bienfaits spirituels. Les organes digestifs de l'estomac ont besoin de repos. Le ramadan arrive donc à point chaque année pour assurer ce repos corporel. Cette "mise en forme" par la diète recommandée par les médecins correspond donc à la volonté de Dieu promulguant le ramadan, disent les pieux, tandis que des laïcisés ne retiendront que l'aspect hygiénique et désacraliseront le motif. Ce repos corporel, les musulmans pieux le considéreront précisément comme un moyen pour mieux servir Dieu ensuite. Et il n'est pas jusqu'au sommeil, durant ce temps, qui ne soit sacralisé. Dans un opuscule paru à Tunis en 1898 sur

les bienséances coutumières du ramadan (âdâb ramadhân), un Tunisien, Bechir Bel Khodja, écrivait que si l'on est fatigué, il faut dormir, car "le sommeil des jeûneurs est un acte cultuel" ('ibâda)³.

4° - La mise en pratique de **l'égalité des pauvres et des riches**. "C'est une égalité dans la faim". Certes ce n'est qu'une "égalité dans la privation", développe un Docteur égyptien; elle consiste dans le refus des convoitises, dans l'endurance et le support patient des souffrances du jeûne durant la journée. Mais elle cesse au coucher du soleil où les différences réapparaissent dès le premier repas. Le musulman sait bien cependant que d'un bout à l'autre du monde islamique, les pauvres comme les riches y sont soumis : prise de conscience de l'unité et de l'égalité de tous dans la même obéissance à l'ordre divin. Autre idée traditionnelle : le jeûne est un moyen de faire réfléchir les riches et les nantis qui ne manquent de rien. Ils sont obligés de penser aux pauvres, aux petits, aux déshérités, non seulement pendant ce mois durant lequel ils distribuent en effet largement des aumônes mais encore tout au long de l'année s'ils savent se rappeler. Une part des biens des riches revient en effet de droit aux pauvres (cf. Coran 51,19). Les PP. Corbon et Jomier notent que durant tout le mois de ramadan, en 1956 au Caire, le journal "*al-Jumhuriyya*" publiait chaque jour un cas de détresse, "le signalant à la générosité des lecteurs afin d'attirer, spécialement pendant ce mois, leur attention sur le devoir d'entraide"

Ce jeûne doit donc être "uniquement et exclusivement accompli pour plaire à Dieu et suivre Ses commandements" (M. Hamidullah), étant admis au départ que "les actions valent par les intentions" (hadith). En observant le précepte, en purifiant son âme, en se ressourçant spirituellement par la détente psychologique, en faisant la "charité" le musulman "se rapproche" de Dieu (taqarrub). C'est pourquoi ce jeûne, bien accompli et intériorisé, augmente la foi (imân) on obéit à la prescription dans un esprit d'adoration de la volonté divine. Il renforce la "taqwa" ou crainte de Dieu pleine de délicatesse : on y trouve la force de mener le bon combat contre soi-même, contre les passions mauvaises et contre le Démon. La vertu de patience-endurance (çabr) doit s'exercer chaque jour : vertu caractéristique du musulman, "elle constitue la forme de maîtrise de soi la plus nécessaire au jeûneur". "Elle est son arme la plus efficace", écrit un musulman. Un hadith connu rappelle que le jeûne est la moitié de la "çabr". Ce jeûne de ramadan incite encore à s'humilier devant Dieu et il est rappelé que l'un des plus importants résultats du jeûne est "qu'il purifie nos âmes de l'orgueil". Le musulman n'a pas à faire le fier en s'élevant au-dessus de ses frères à l'intérieur de la communauté musulmane. A noter en même temps que la fierté (que l'on constate partout) d'appartenir à cette communauté, "qui recommande le bien et interdit le mal", est renforcée.

La tradition enseigne enfin que le jeûneur fidèle et sincère voit ses péchés pardonnés : "Celui qui accomplit ramadan avec foi et espoir lucide est libéré de ses péchés (et devient pur) comme au jour où sa mère le mit au monde". Cependant on ne remarque pas une insistance particulière sur ce point. Les rappels à l'humilité, par exemple, ne paraissent pas mettre en avant comme raisons supplémentaires le fait d'avoir péché : être humble, c'est penser surtout à sa petitesse en tant que créature devant retourner en poussière. Le pardon des péchés en temps de ramadan n'est donc qu'un cas privilégié de la doctrine générale du pardon dans l'Islam. On ne donne pas d'explication sur le lien qui pourrait exister entre ce pardon et le péché. Mais tout le monde sait que "le propre des bonnes actions est d'effacer les mauvaises" (cf. Coran 11,116/114 : "En vérité, les bonnes actions chassent les mauvaises"). Mise à part l'une ou l'autre exception, la tristesse d'avoir péché n'est pas sensible et n'est pas exprimée. Des musulmans pieux demandent pardon à Dieu des péchés commis, parfois même entendent les expier en vue de l'au-delà, les compenser en quelque sorte plutôt en recourant à la bienfaisance et aux bonnes actions.

II - ENSEIGNEMENT RELIGIEUX.

Cet enseignement n'est pas toujours strictement religieux et spirituel. Il se colore en effet parfois d'aspects très temporels et politiques, selon la conjoncture et parce que l'Islam entend être "un mode complet de vie", "procurant l'avantage spirituel sans que rien ne soit perdu des avantages matériels" (M. Hamidullah). Ainsi parmi les sujets abordés : les principes financiers de l'Islam, les grands hommes musulmans, la vie musulmane, à telle époque, les victoires militaires, l'Islam, religion de la force, etc...

Cependant si l'on veut rester dans le domaine religieux proprement dit, signalons par exemple ce que notaient les PP. Corbon et Jomier sur le jeûne au Caire en 1956. L'enseignement aussi bien dans

³ Cité et analysé par J. Quémeneur dans *IBLA*, n° 104, 1963/4, p. 324.

les journaux qu'à la radio et dans les mosquées porte sur la doctrine musulmane des vertus et de la piété. La vertu est un juste milieu entre l'excès et le défaut dans tous les domaines. Vertu qui se manifeste durant ce mois par la bonté, la miséricorde, la fraternité. Les prédicateurs reprennent des faits divers, des histoires quotidiennes et en tirent des applications pratiques illustrées par des versets coraniques. Un musulman rappelait par exemple les droits qu'un autre musulman a sur son frère : "droit d'être visité s'il est malade, qu'on prenne de ses nouvelles s'il est absent, droit d'être consolé s'il lui arrive quelque chose de désagréable, droit que l'on prenne part à sa joie s'il bénéficie d'une faveur, droit d'être salué lorsqu'on le rencontre, etc. ". A la radio, on citait le cas de tel mari qui pardonnait à son épouse le jour de la fête de clôture du jeûne, après une vie de mésentente au foyer où la vie familiale était devenue impossible : un de ses amis avait en effet obtenu de lui qu'il priât et qu'il se confiât en Dieu.

La piété musulmane est augmentée par un enseignement qui en souligne les principales valeurs

1° - **La pureté d'intention** (ikhlâṣ) du croyant qui n'agit que pour Dieu. Elle s'oppose à l'hypocrisie, qui, elle, "associe" à Dieu ce qui n'est pas Dieu; elle ne Le sert donc pas pour Lui seul. Cette "ikhlâṣ" est liée à la crainte et à l'humilité en face de Dieu. L'essentiel du culte, rappelait-on, est cet "esprit de dévotion sincère envers Dieu". Par l' "ikhlâṣ" "on n'agit et on ne parle qu'en vue de Dieu et on ne Lui associe personne".

2° - **La "pudeur"** (h'ayâ) est un sentiment lié ici à la délicatesse de conscience. C'est une notion plus large que ce à quoi nous pensons quand nous employons ce terme en français. Certes, cette pudeur sera pour les uns la honte devant les hommes qui les voient et ainsi ils éviteront le péché. Mais pour d'autres, elle sera non seulement le sentiment qui retient parce que Dieu voit tout, mais plus encore la vertu qui oriente vers le bien parce que Dieu nous voit. Cette délicatesse de conscience est donc liée à la crainte respectueuse de Dieu (taqwa) et surtout à l' "ihsân", la vertu qui incite à bien agir comme si on était en présence de Dieu (cf. le hadith : "la vertu consiste à adorer Dieu comme si tu Le vois ; si toi tu ne Le vois pas, certes Lui te voit"). L'idée que Dieu nous voit est très explicitement et très profondément coranique. La "pudeur" (h'ayâ) et la "vertu" (ih'sân) se basent sur elle, la première au plan du sentiment et du cœur, la seconde au plan de l'action.

3° - **La véracité** (ḥidq) est une des qualités des prophètes, qui, tous, sont appelés "ḥiddîqîn". Cette véracité conduit à la piété (birr), selon un hadith. Elle amène à ne voir que Dieu dans tout ce que l'on fait, à être sincère avec soi-même et donc à repousser l'hypocrisie. Le conférencier qui exposait cette vertu citait les hypocrites de Médine, au temps du Prophète, et ceux qui falsifient les Livres sacrés.

4° - **La crainte de Dieu** ou piété (taqwa) ne se borne pas à bien accomplir les observances religieuses, elle doit être, disait un conférencier, "conscience vivante, âme qui blâme le mal" (Coran 75,2). C'est une erreur de se croire pieux, précisait un autre musulman, parce que l'on accomplit scrupuleusement ses prières alors qu'en même temps l'on est mauvais travailleur, mauvais citoyen, négligent dans ses affaires personnelles ou familiales, etc.

Le bon musulman qui observe le jeûne de cette façon "se rapproche" de Dieu. Le terme "taqarrub" est même employé pour signifier l'acte du jeûne. Mais ce "rapprochement" (de même que l'idée de l'homme créé à l'image de Dieu) doit être compris en tenant compte de l'inaccessibilité divine. Dans l'enseignement monnayé par la presse et la radio, il n'est donc pas question d'un rapprochement disons mystique, "mais de l'état du serviteur fidèle qui accomplit la volonté de son Maître, qui fait tout son possible et aime servir consciencieusement". Accomplir le devoir du moment présent c'est s'approcher de Dieu. Et on cite ce hadith où une musulmane, qui pratiquait des jeûnes surrogatoires en dehors du temps de ramadan, était, à cause de cela, tenue en mésestime de la part de son mari qui l'incitait à faire comme tout le monde. S'étant plainte au Prophète, celui-ci lui répondit : Une femme ne jeûne pas sans le consentement de son mari. Le conférencier qui se basait sur ce récit en concluait que pour une femme s'approcher de Dieu par l'obéissance à son mari était mieux que de le faire par des actes surrogatoires en marge du devoir présent. Le Dr Ghallâb, professeur à la Faculté de théologie d'al-Azhar, donnait cette explication du "taqarrub" d'après la doctrine commune de la tradition :

"Le "taqarrub" (...) est le fruit d'un effort humain ; il s'oppose au "ridhâ", à la satisfaction de Dieu, grâce qui descend d'en-haut sur les hommes ; il n'est pas non plus le "ridhwân", la complaisance spéciale que Dieu, a pour ses élus, qui est propre au paradis et forme la suprême récompense du croyant. Le "taqarrub" se réalise par des actes bons, prières surrogatoires, étude de la science religieuse (cf. le hadith : dans

l'étude de la science, l'homme s'approche de Dieu bien davantage que par les observances cultuelles). Mais le summum du "taqarrub" consiste à remettre les égarés dans la voie droite tracée par l'Islam (cf. le hadith : la manière de s'approcher de Lui que Dieu préfère consiste à diriger ceux qui errent). Des prières surérogatoires qui feraient négliger les devoirs essentiels, ne rapprocheraient pas de Dieu. Un hadith parle de l'homme qui priait sans cesse à la mosquée pour s'approcher de Dieu, tandis que son frère subvenait à ses besoins matériels. Le Prophète dit à cet homme qui priait sans cesse : "ton frère est plus proche de Dieu que toi" (cité par J. Corbon et J. Jomier, pp. 66, note 4). "

* * *

Des témoignages concordent pour dire que les masses n'ont plus rien d'autre que le ramadan comme manifestation collective publique de leur appartenance à l'Islam, et ceci précisément d'abord "en vue de s'affirmer et de se reconnaître en quelque sorte, dans la splendeur passée (de l'Islam), dans cette situation qui n'est plus", disait un Tunisien. Dans certains pays, il faudrait quand même ajouter la prière collective, sans parler du pèlerinage qui réunit des milliers de croyants, etc. Mais quant au ramadan, de toute façon, des musulmans pieux et sincères entendent y être fidèles. Et nous venons de voir que l'observation de ce "pilier" du culte peut être pour eux réellement le moyen de "se rapprocher" de Dieu.

Ce jeûne n'est pas à comparer purement et simplement avec notre carême chrétien, comme nous allons le voir. Les privations sont dures à supporter mais néanmoins le ramadan apparaît sous des aspects joyeux : les chants de joie qui le célèbrent font penser à nos chants de Noël. Cela se comprend d'autant plus que, selon la pensée musulmane, la 27^e nuit du mois a vu "descendre" la Parole de Dieu sur Mahomet.

L'accent est mis sur la maîtrise de soi et l'obéissance. Ce n'est donc pas un jeûne qui amènerait à s'affliger de ses péchés, comme dans l'Ancien Testament pour le Yom Kippour (Lévitique 16,29-31). Le jour de fête de la clôture du ramadan est salué comme un jour de victoire : on est heureux d'avoir pu se dominer par obéissance pour Dieu et ainsi de s'être approché de Lui ; fierté naturelle aussi comme celle de l'athlète qui triomphe.

Notre carême chrétien est une préparation à la Pâque et au Baptême : il est purification de notre âme en vue de la rencontre du Seigneur dans une Nouvelle Alliance qui nous fait "passer" à une vie nouvelle par laquelle nous sommes "participants de la nature divine" (2^e épître de St Pierre, 1,4). Cette purification de nos péchés et le pardon reçu dans le Christ sont à la fois notre réponse d'amour à la Nouvelle Alliance pour mieux nous "rapprocher" de Dieu, en nous unissant à Lui par la foi et l'amour, - et la réponse d'amour du Seigneur à cette aspiration qui monte de notre cœur vers Lui. D'une certaine façon et dans la mesure où le ramadan est la réponse de l'homme à la volonté de Dieu comportant une attitude d'adoration de cette volonté manifestée, une comparaison par analogie peut être faite jusqu'à un certain point entre les deux efforts chrétien et musulman pour "se rapprocher" de Dieu. Mais il reste bien sûr que d'une part, nous parlons, nous, de "participation à la nature divine" et que, de l'autre, pour les musulmans, Dieu demeure inaccessible dans sa Transcendance absolue.

J. DEJEUX, P. B.

TEXTES

GHAZALI - Extrait de l' *Ih'ya 'ulûm ad-dîn* (ou Vivification des sciences de la foi), l'œuvre maîtresse du grand théologien musulman, mort en 1111. - D'après l'analyse faite par G-H. Bousquet à Paris, G. P. Maisonneuve, 1955, Publications de la Faculté des Lettres d'Alger XV. Livre VI, section II, p. 81.

"Des mystères du jeûne et des actes intérieure qui le composent.

Il y a trois degrés dans le jeûne : 1°) le jeûne du vulgaire, il consiste à s'abstenir de manger, boire et avoir des rapports sexuels ; 2°) celui de l'élite, qui consiste, en outre, à interdire à tous les autres organes de commettre des péchés ; 3°) le jeûne de la meilleure partie de l'élite où le cœur s'abstient de tout ce qui n'est pas fait en vue de Dieu, c'est le degré réalisé par les Prophètes, les "çiddîqîn", les

"muqarrabîn" (Coran 6,91).

Au second degré, celui des saints, on doit, pour atteindre la perfection réaliser les six conditions suivantes

- 1°) tenir les yeux baissés et les empêcher de se porter sur les choses laides ou qui peuvent préoccuper le jeûneur et lui faire oublier Dieu ;
- 2°) préserver sa langue du mensonge, de la calomnie, de la médisance, de la grivoiserie, de la dureté et l'occuper par la récitation du Coran ;
- 3°) empêcher l'oreille d'entendre ce qui lui est défendu de prononcer ;
- 4°) empêcher la main et le pied de commettre des actes répréhensibles ;
- 5°) manger modérément lors de la rupture du jeûne, car il n'y aurait aucun mérite à faire un repas copieux pour se rattraper ensuite ; dormir aussi le moins possible. Ainsi purifiée et fortifiée par la faim et les exercices spirituels, l'âme est prête à contempler le monde céleste et la Nuit du Destin (Coran 97,1) ;
- 6°) craindre de voir son jeûne refusé (par Dieu).

Pour les juristes, il suffit de ne pas manger, boire et avoir des relations sexuelles, parce que le fiqh ne s'occupe que des pratiques extérieures et n'impose que ce que le vulgaire peut accomplir ; mais les savants qui s'occupent de la Vie Future ont d'autres exigences. Ils disent que le jeûne est valide s'il est agréé : or, il n'est agréé que quand le fidèle a atteint le but, c'est-à-dire la faculté de supporter la faim et la soif, ce qui est un attribut de la divinité et des anges. L'homme a une position intermédiaire entre l'ange et la bête; s'il se plonge dans les passions, il se ravale au rang de la bête et, s'il les combat, il s'élève à celui des anges.

Si pour jeûner on ne tient pas compte de toutes ces interdictions, quelle utilité y aurait-il à retarder un repas pour en faire deux à la fois !"

LE BILLET DE HABIBA-

Extrait de l'hebdomadaire en langue française *Al Istiqlal* (Rabat), du 10 février 1962. Par réaction contre les réformes de Bourguiba en Tunisie on veut prouver ici que le ramadan est tout à fait compatible avec la vie du XX^e siècle et qu'il intensifie les rendements.

"Le ramadan est arrivé apportant avec lui cette atmosphère de religiosité et insufflant une nouvelle volonté aux musulmans. Nous voyons à cette occasion notre moral s'élever, nos instincts s'apaiser. Une force mystérieuse nous pousse à faire le bien. Cette force mystérieuse provient de notre foi et de nos croyances. Bien sûr, cette énergie nouvelle n'est pas uniforme pour tous. Ceux qui acceptent pleinement le devoir du jeûne personnalisent la soumission au Très Haut et font preuve de droiture, d'abnégation et de sacrifice. Ils connaissent une sorte de bonheur que les autres ignorent. Dans le respect de la loi divine, ils trouvent un apaisement de leur conscience et la paix dans leur âme. Ce sont des croyants.

D'autres ne jeûnent qu'à regret, trouvent la journée trop longue, la loi trop dure et profitent de cet état pour ne rien faire d'autre. Le jeûne devient un prétexte à ne rien faire, le rendement baisse, entraînant préjudice à la personne intéressée et au milieu social dans lequel elle vit. La valeur, le sens du ramadan se perd ainsi, alors que le jeûne est une occasion pour descendre en soi-même, faire son examen de conscience. C'est une épreuve d'endurance et de volonté, de patience et de sacrifice de chacun.

Il y a de multiples exemples prouvant que la période du ramadan est un stimulant de l'activité en général. L'étudiant redoublant d'efforts à cette époque, l'artisan produisant plus et le commerçant profitant de cette relance pour augmenter le volume de ses affaires.

Ceux qui par manque de volonté ont rompu avec la pratique du jeûne, lançant leur croisade contre le ramadan sous prétexte que pendant cette période l'activité diminue et que les pertes qui en résultent sont considérables, oublient peut-être qu'ils cherchent un dérivatif pour ne pas s'attaquer aux avantages sociaux qu'ils possèdent. Ce sont soit des faibles, soit des malhonnêtes. Ce n'est pas forcément le jeûne qui est la cause du retard dans la production. Il est possible qu'en refusant de jeûner on

hypocrites perdront sur les deux tableaux. Le mauvais ouvrier rend ses outils responsables du mauvais ouvrage qu'il fabrique. S'ils pouvaient faire sincèrement leur examen de conscience, ils se rendraient compte que le jeûne est un acte de foi, acte en même temps de volonté et d'abnégation qui exige le sacrifice de certaines douceurs de la vie. Il est absolument compatible avec la vie du XX^e siècle à condition de comprendre la haute valeur morale de ce devoir religieux. Quand le moissonneur en plein été travaille normalement en jeûnant, il donne la meilleure leçon et le plus bel exemple à nos intellectuels qui se considèrent comme des esprits forts.

Toute personne a besoin dans la vie d'aliments matériels et spirituels. Les civilisations qui n'acceptent que le concret, qui ne croient qu'en la matière sont vouées à une désagrégation rapide. La religion aliment spirituel par excellence est le plus grand facteur de paix et de concorde dans le monde. En ces moments troublés les responsables devraient y penser un peu plus sérieusement. "



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--